

Madame la Directrice Régionale ARS AURA,
Monsieur le Directeur Départemental ARS RHONE,

Nous vous remercions pour votre réponse à notre courrier du 26 juin 2025 et pour votre demande faite à la direction de l'hôpital Saint Jean de Dieu de nous recevoir.

Par la présente, nous souhaitons vous alerter sur l'accélération de la dégradation du contexte institutionnel ainsi que de l'offre de soins en pédopsychiatrie depuis.

A ce jour, le collectif de pédopsychiatrie du CHS Saint Jean de Dieu n'a reçu aucune invitation de la part du Directeur, contrairement à ce qu'il avance. Les médecins pédopsychiatres du pôle i12 ont effectivement été reçus le 4 juillet par le Directeur, à la suite de leur demande, qui était antérieure à notre courrier.

Cette rencontre a eu lieu non pas en représentation du collectif, mais pour que les médecins expriment leurs difficultés à exercer leurs missions dans les conditions actuelles, à savoir l'absence d'un réel chef de pôle, et un travail sans concertation avec la Direction.

A ce propos, lors de la rencontre avec le Directeur, les médecins du i12 avaient soutenu la candidature d'une pédopsychiatre au poste de chef de pôle, laquelle n'a pas été retenue par la Direction de l'hôpital Saint Jean de Dieu. Et ce, alors même que la désorganisation du pôle et les difficultés qui en découlent viennent en grande partie de la vacance de ce poste, assuré sur un mode très dégradé par intérim depuis novembre 2024.

A ce jour, le collectif n'a reçu aucune explication sur cette décision du Directeur, qui prive le pôle d'une médecin pédopsychiatre prête à prendre ces responsabilités, et de la possibilité de reconstruire des lignes de soins cohérentes. Notons d'ailleurs que cette candidature était la seule qui s'était présentée pour le poste. Ce médecin proposait de prendre en charge la Chefferie du pôle i12, en plus du poste de médecin responsable de l'unité de Périnatalité du pôle i11.

Ce refus a conduit directement à une nouvelle démission de pédopsychiatre responsable d'unités, **ce qui porte à 4 le nombre de démissions médicales sur le pôle i12, depuis avril 2025, en lien direct avec la difficulté de travailler dans un contexte institutionnel aussi maltraitant et insécurisant.**

Les départs de professionnels se multiplient, dénonçant une désorganisation institutionnelle majeure, une dégradation des conditions de travail et le sentiment d'un profond mépris de la part de la Direction.

Pour faire suite à notre premier courrier, nous pensons nécessaire de porter à votre connaissance l'état des lieux actuel et à venir des différentes unités de soins sur nos deux pôles de pédopsychiatrie qui, nous le rappelons, ont vu fermer nombre de leurs dispositifs de soins ces dernières années.

Pôle i11 :

- *CMP Pierre-Bénite* : reçoit des enfants de Charly, Irigny, Pierre-Bénite, Vernaison, Vourles, Chaussan, Mornant, Taluyers, Rontalon, Saint-Laurent-d'Agnay, Saint-Genis-Laval, Soucieu, Orléanas. Le **poste de médecin responsable est vacant** depuis 3 ans.

- *CMP d'Oullins* : reçoit des enfants de Oullins, La Mulatière, Chabanière, Brignais, Chaponost. Un médecin responsable vient de prendre le poste (septembre 2025) après plus de deux ans sans présence médicale pérenne. Les locaux, neufs, sont trop petits pour accueillir l'ensemble des professionnels, la salle de pause sert également de bureau et de salle de réunion.

- *CATTP territoire Sud « Le Petit Pavillon », Oullins* : **absence de médecin responsable** depuis juillet 2022 (« compensé » par deux heures mensuelles).

- *CMP Sainte-Foy-lès-Lyon* : reçoit des enfants de La Mulatière, Sainte-Foy-lès-Lyon, Tassin-la-demi-lune, Francheville. **Absence de médecin** depuis décembre 2023. L'intervention ponctuelle d'un médecin à hauteur d'une demi-journée tous les deux mois est très insuffisante. Fin du bail en décembre 2025, à ce jour, les équipes ne savent pas où elles devront travailler et recevoir les familles.

- *CATTP « Maison et jardin » Sainte-Foy-lès-Lyon* : **absence de médecin responsable** depuis décembre 2023, comblé sur 6 mois par un intérim médical. A ce jour, un médecin intervient très ponctuellement. **Absence d'assistant(e) social(e)** depuis mai 2024.

- *Unité Psychothérapeutique pour Adolescents (UPA)* : reçoit des adolescents de l'ensemble du secteur. **Absence de médecin** depuis juillet 2024. Le **poste d'assistant(e) social(e)** sera vacant au 23 septembre 2025. Un **poste éducateur(ice) spécialisé(e)** reste à pourvoir.

- *CSA des Monts du Lyonnais à Saint-Laurent-de-Chamousset* : **il manque 40% d'ETP d'assistante sociale depuis sept 2024**. Depuis la fusion des CMP de Saint-Symphorien-sur-Coise et Saint-Laurent-de-Chamousset, le médecin et les psychologues ont **interdiction** de recevoir des patients à Saint-Symphorien-sur-Coise. De fait, les patients, mineurs, et leurs familles sont très en difficultés pour venir. Cela engendre des retards d'accès aux soins et des ruptures complètes. La population d'enfants de 0 à 14 ans représente 3461 enfants sur les communes environnantes du territoire de Saint-Symphorien-sur-Coise, contre 2871 enfants sur le territoire de Saint-Laurent-de-Chamousset. Notons la nature de ces deux territoires en milieu rural qui ne permet pas de se déplacer d'une commune à l'autre sans véhicule, ce qui est le cas de plusieurs familles de chacun des territoires. Un seul lieu de consultation pour un territoire de 343 Km² (Métropole de Lyon 534 km²). Les équipes reçoivent des injonctions paradoxales de la hiérarchie qui demande de faire plus de soins à Saint-Symphorien-sur-Coise tout en réduisant, mois après mois, le personnel sur place (infirmier, éducatrice spécialisée, assistante sociale, psychomotricienne) et menace en permanence de fermer l'antenne.

- *CATTP petite enfance, Oullins* : **absence de médecin responsable** d'unité depuis juillet 2024. Absence d'assistante sociale depuis mai 2024.

- *Unité de périnatalité* : reçoit des enfants de l'ensemble du secteur. **Absence de cadre de santé** depuis avril 2024. **Départ de l'assistante sociale** à la fin du mois de septembre 2025.

- *Hôpital de jour « Jean Dechaume »* : **pas de médecin** depuis mai 2024 (temps médical de 2h tous les 15 jours au lieu d'un mi-temps). **Pas de cadre de santé** depuis juillet 2025. **2 postes IDE temps plein vacants** depuis juillet 2025. **Absence d'assistante sociale** depuis mars 2024.

- *CMP Francheville* : **absence d'assistante sociale** depuis septembre 2024.

Nous attirons votre attention sur le fait que fin septembre 2025, il ne restera que deux assistantes sociales sur le secteur pour cinq postes.

Les professionnels encore en poste doivent fréquemment attendre plusieurs jours pour avoir un avis médical et/ou une ordonnance, aux risques et périls des enfants et adolescents.

Pôle i12 :

- Il a été annoncé que le *Centre de Thérapie du Développement* serait **amené à disparaître** dans le cadre du nouveau projet d'établissement. Cette annonce a été communiquée par la cadre supérieure de santé aux professionnels de l'unité, sans la présence du médecin chef intérimaire du pôle i12 malgré les sollicitations de l'équipe.

Cette unité transversale, caractérisée par une approche développementale spécifique et unique dans le secteur, jouait un rôle essentiel : un soutien à l'ensemble des CMP du secteur i12 (passations de bilans, aide aux diagnostics et suivis thérapeutiques de 2^{ème} ligne à durée limitée) et étoffait ainsi l'offre de soins proposée dans le secteur (environ 60 patients en suivi hebdomadaire sur l'année 2024/2025). Actuellement, l'équipe ne dispose plus que d'un poste de psychologue du développement à temps plein et d'un 0,40 de temps infirmier. Les professionnels sont amenés à maintenir une activité dans deux CMP du secteur sur les sept, conformément aux orientations du nouveau projet de soin. À ce jour, aucune information officielle concernant l'état actuel du CTD et de son avenir n'a été communiquée à l'ensemble du secteur.

- **Fermeture** fin juillet 2025 de l'*Unité d'Accueil et d'Orientation pour les Adolescents* des territoires de Vénissieux, Saint-Priest, Mions, Feyzin (file active de 100 patients, et 27 en liste d'attente). La direction a fait le choix unilatéral et sans concertation de fermer l'unité cet été. Aucune perspective n'a été annoncée tant pour les professionnels que les adolescents et leurs familles, et ce malgré différentes propositions faites par les médecins du pôle pour permettre dans l'urgence de maintenir un accueil pour les adolescents de ces communes. Certains professionnels n'ont toujours pas de vision sur leur devenir. **A ce jour, il n'y a plus aucun d'accès aux soins pédopsychiatriques pour les adolescents de Vénissieux, Saint-Priest et des communes référées au CMP de Mions.**

- *Hôpital de jour pour Enfants « Arpège »* pour les territoires de Lyon 7^{ème}, St Fons, la moitié de Vénissieux, Saint-Priest, et des communes référées au CMP de Mions. 12 enfants étaient accueillis avant l'été puisque l'équipe fonctionnait en sous-effectif ; actuellement 7 enfants sont accueillis après une réorganisation des soins en lien avec la démission du médecin responsable, et 14 patients sont en liste d'attente, dont 3 admissions suspendues : le **poste médical est vacant** depuis mi-août 2025. Actuellement, aucune nouvelle admission n'est possible, faute de médecin.

- *CMP « Winnicott »* des territoires de Vénissieux, Feyzin et Solaize (file active de 422 patients) + *CMP* de Saint-Fons (file active de 179 patients) : le **poste médical sera vacant** fin octobre 2025 car démissionnaire. Ce médecin à 0,6 ETP, assumait seule depuis plus de 2 ans la responsabilité médicale de cette population en lieu et place de plus de 1.8 ETP médicaux initialement en poste.

- *CMP « Esther Bick »* du 7^{ème} arrondissement de Lyon : **réduction de 0,3 ETP de médecin** suite à la démission du médecin responsable. Le **poste d'assistant(e) social(e) est vacant** depuis 2 ans.

- *Centre de Soins pour Adolescents* de Givors (environ 90 patients suivis en 2024, environ 50 patients en liste d'attente actuellement) : le **poste médical est vacant** depuis août 2025. Un médecin en CDD

supervise les soins jusqu'à mi-octobre. Ils ne font pas d'accueil des nouvelles demandes et n'ont pas de perspectives au-delà du mois d'octobre.

A noter que plus de la moitié des postes d'assistants sociaux sont vacants sur le pôle i12.

Inter-secteur :

- *Unité d'Hospitalisation Complète pour Adolescents « Ulysse »*, intersectorielle, élargie au département (7 lits en hospitalisation complète) : le **poste médical est à nouveau vacant** depuis fin juin 2025. Un mi-temps de psychologue est manquant depuis fin juillet 2025. Il n'y a **pas de cadre de proximité** depuis fin juin. Un seul congé maternité infirmier sur 4 est remplacé. De plus, l'équipe soignante est fragilisée par de nombreuses démissions, dont 5 cet été, et par le turn-over des médecins en intérim.

- *Hôpital de Jour intersectoriel i11 et i12 pour Adolescents « L'Engoulevent »* (file active de 16 patients, 4 entrées suspendues, faute de médecin à la rentrée et 11 en liste d'attente) : le **poste médical est vacant** depuis mi-août 2025. Depuis la rentrée de septembre, sans référence médicale et sans consignes ni réponses de la chefferie et de la direction, les projets de soins établis sont en attente, ainsi que l'équipe. Les patients et leurs familles aussi.

- *Secteur Neurodev (3^{ème} ligne intersectorielle i11 et i12)* : le **poste d'assistant(e) social(e) est vacant** depuis 8 mois. Les patients, et leurs familles sont également largement impactés par les difficultés que subissent les autres lignes de soins, dont ils relèvent en parallèle.

Vous pourrez donc constater qu'en cette rentrée, la reprise des soins pour une grande partie des patients est très précaire, voire suspendue et que l'accès aux soins pour les nouveaux patients est fortement entravé.

Les modalités de gestion de notre hôpital par la Direction actuelle ne permettent pas aux équipes et aux unités de fonctionner dans un climat serein, d'offrir à la population concernée des soins de qualité, de proximité et adaptés à leurs besoins spécifiques.

Nous attirons votre attention sur le fait que la ligne de soins pour la population adolescente est particulièrement impactée.

La situation est grave.

Les familles de nos patients, qui subissent de plein fouet les fermetures d'unités et les mises en suspens des soins pour leurs enfants et adolescents, témoignent en nombre de l'efficacité des dispositifs de soins tels qu'ils existent.

Ils nous expriment leur désarroi et leurs inquiétudes quant à la prise en compte de leurs souffrances et leurs besoins en terme de soin.

Nos partenaires sociaux, médico-sociaux, scolaires et libéraux témoignent également de leurs inquiétudes quant à la continuité des soins pour les enfants et adolescents qu'ils suivent en parallèle. Ils manifestent la nécessité de travailler en lien autour de cette population en très grande souffrance psychique.

Nous assistons, impuissants, à un recul sans précédent en terme d'offre de soins en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Dans ce contexte de maltraitance institutionnelle, où règnent l'absence de dialogue et de concertations dans les prises de décisions, provoquant les effets délétères de démissions en cascade, nous demandons d'urgence l'aide de l'ARS.

Nous demandons que l'ARS intervienne pour que la candidature récente au poste de médecin chef de pôle du I12, refusée par la Direction, soit reconsidérée, afin d'être en mesure de construire un projet de pôle porté par un médecin chef, en dialogue avec la Direction et en articulation avec les équipes. Ce poste, actuellement pourvu temporairement et partiellement, n'est pas satisfaisant et entrave tout travail constructif autour du projet d'établissement et de l'organisation des soins en pédopsychiatrie.

Nous souhaitons également que l'ARS intervienne dans la supervision du projet que notre Direction veut mettre en place pour la pédopsychiatrie. Il est de la responsabilité de l'ARS de garantir à la population référée au CHS Saint Jean de Dieu l'accès à un service public de santé spécialisée sur ces territoires.

Enfin, nous sollicitons l'ARS, à nouveau, pour rencontrer une délégation de notre Collectif, afin d'échanger sur la situation et le devenir des professionnels de santé, des lignes de soins de ces secteurs, mais aussi des patients et de leurs familles.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice Régionale, Monsieur le Directeur Départemental, nos salutations distinguées.

A Lyon, le 18 Septembre 2025,

LE COLLECTIF DE LA PEDOPSYCHIATRIE DU CHS ST JEAN DE DIEU

Signataires :

Amélie ALBAC, psychologue
Louise-Blanche AUBRY BLU, psychomotricienne
Quentin ATTARD, éducateur spécialisé
Erika AYADI, éducatrice spécialisée
Laetitia BADOR-DODIN, secrétaire médicale
Solène BATAILLER, orthophoniste
Capucine BAUDRY, infirmière
Lauréline BELFERRAG, secrétaire médicale
Nassera BENFEDA, secrétaire médicale
Nouceiba BENYAHIA, orthophoniste
Cécile BERAUD, psychologue
Fabienne BERT, psychologue
Vincent BERTHET BONDET, psychologue
Arthur BERTHON, psychologue
Gaëlle BERTRAND, psychologue

Valérie BESSON, éducatrice spécialisée
Delphine BIDAUD, psychologue
Natacha BILLOUARD, psychologue
Emmanuelle BLANC, psychomotricienne
Aurélien BOEZ, psychomotricien
Mélinda BOUACHA, secrétaire médicale
Amandine BOUCHET, psychologue
Anthony BOUCHET, psychologue
Gaël BOUIN, psychologue
Isabelle BOURRET, infirmière
Mireille BRAZIER, secrétaire médicale
Pauline BRETON, psychologue
Audrey CANAC, psychologue
Aurélié CANTE, psychomotricienne
Louise CARTIER, éducatrice spécialisée
Claire CARTRON, psychologue
Joëlle CATRY, éducatrice spécialisée
Gabrielle CEJKA, infirmière
Magali CHATAGNAT, psychomotricienne
Alexandra CHEVALLET, orthophoniste
Ayel CHEYENNE, psychologue
Anaïs COUFFIGNAL, infirmière
Sandrine DAULON, psychologue
Danila DE FRANCESCHI, secrétaire médicale
Virginie DE LA CHAPELLE, secrétaire médicale
Lolita DIAS, infirmière
Caroline DUNAND, psychomotricienne
Marion DURAND, infirmière
Juliette DURAND MASSACRIER, psychomotricienne
Floriane ENJALRAN, infirmière
Mélanie ERNESTO, psychologue
Sandrine FAYOLLE, secrétaire médicale
Claire FERRARESE, psychomotricienne
Laëtitia FIORELLI, psychologue
Marianne FOLLET, psychologue
Pierre FONCHASTAGNER, psychomotricien
Sandra FRANCO, secrétaire médicale
Laurence FREVILLE, infirmière
Lucas FUMEX, psychomotricien
Léa GAIGNARD, infirmière
Asma GANGAT, psychologue
Clémence GANNE, psychomotricienne
Clara GARLAN, infirmière
Anne GASPARINI, pédopsychiatre
Marie-Hélène GERMAIN TRINCAL, pédopsychiatre
Anissa GHELLAB, infirmière
Marine GIBERT, psychologue
Gwenaëlle GROSPRETRE, infirmière

Marine GUYOT, infirmière
Marie HACKIUS, pédopsychiatre
Emma HASSI, éducatrice spécialisée
Céline JACQUEMET, psychologue
Grégory JAY, infirmier
Isabelle JURICKO, psychologue
Syrine KARAZ, psychologue
Florence LABONNE, psychologue
Eva LACCARRIERE, éducatrice spécialisée
Anne-Laure LAMBERTON, psychologue
Isabelle LAMURE, psychologue
Alexandra LARDELLIER, infirmière
Mathias LIU, psychologue
Clémentine LOUVET, psychologue
Laure MARION, infirmière
Eloïse MARMONNIER, pédopsychiatre
Coline MARTINEZ, secrétaire médicale
Thanina MEKAOU, secrétaire médicale
Cindy MESLIER, psychomotricienne
Gaëtan MICHEL, psychologue
Clémence MONJAL, infirmière
Myriam MONTEIRO BRAZ, psychologue
Nicolas MORALES, psychologue
Ana MORENO, psychologue du développement
Fanny NUCERA, psychomotricienne
Honorine ORIOL, infirmière
France PATURAL, infirmière puéricultrice
Romane PENA, psychologue
Pascaline PERROTON, infirmière
Eva PETRIS, orthophoniste
Florence PICARD, psychologue
Sarah PICHON, psychologue
Thérèse PIEGAY, secrétaire médicale
Jean-Marie PICOLLET, psychologue
Noémie POISSON, infirmière
Sarah POLICHISO, infirmière
Sandra PONCE, infirmière en pratique avancée
Rafaela QUIROGA, psychologue stagiaire
Lucie RANCIEN, psychologue
Geneviève REAL, orthophoniste
Vanessa REDJALINE, pédopsychiatre
Marc RELAVE, infirmier
Raphaël REVOL, pédopsychiatre
Rémy RIAS, psychologue
Adèle RISCHMANN, infirmière
Maïté ROBARDEY, pédopsychiatre
Fabienne ROBERT, secrétaire médicale
Nadia ROBLES, infirmière

Julien ROUDIL, éducateur spécialisé
Anne ROUSSELOT, assistante sociale
Germaine ROUVIERE, psychomotricienne
Elisa RUFINO, psychologue
Anne SABATIER, pédopsychiatre
Caroline SABBATINI, psychomotricienne
Camille SALY, psychologue
Hervé SCHWENZER, infirmier
Aude SERRATRICE, infirmière
Amel SIEFERT, éducatrice spécialisée
Eléonore SIMON, infirmière
Valérie SOGNO, infirmière
Sonia TAIBI CONCAS, psychologue
Lucie TRAVAILLE, pédopsychiatre
Laurence TREMEAU, infirmière
Nelly VIALLAT, infirmière
Fleur VIDONNE, psychologue
Marie-Pierre VILLARET, psychologue
Lara VILOTITCH, psychomotricienne
Marine VINCENT, éducatrice spécialisée
Delphine WELTE, infirmière
Sandra WERCK, infirmière